

Situations difficiles

Pharmacologie

Prévention

Réglementaire

Santé des professionnels



Votre 1^{ère} action de DPC de l'année
totalement prise en charge
et indemnisée 315 €*
*selon conditions ANDPC

Nombreux cas cliniques

Les douleurs oro-faciales : du fondamental à la pratique

Pour tous les praticiens qui souhaitent apprendre à faire des diagnostics différentiels des douleurs les plus fréquentes en médecine bucco-dentaire, savoir prendre en charge d'un point de vue pharmacologique, les douleurs aiguës, et qui souhaitent savoir reconnaître un syndrome douloureux chronique de la cavité orale.

Le chirurgien-dentiste est un algologue qui s'ignore. La plupart de ses consultations, comme de ses traitements, présente d'abord une visée antalgique. C'est pourquoi cette formation se propose de fournir à tous les praticiens, quelle que soit leur pratique (médecine bucco-dentaire, chirurgie orale ou ODF), les clés essentielles permettant de comprendre le symptôme ou le syndrome douloureux et d'aborder leur prévention et leur traitement de la manière la plus complète possible. Parce que la douleur est un savant mélange complexe et désagréable de sensation et d'émotion, seront abordés tous les aspects physiques comme psychologiques des différents processus douloureux. Cette formation se veut avant tout pragmatique. Il sera ainsi proposé une après-midi entière autour de cas cliniques concrets. Cela permettra de revisiter tour à tour les symptômes douloureux fréquents ou plus rares et complexes (odontotalgie atypique, stomatodynie, névralgie) mais aussi de discuter de la prescription des médicaments antalgiques de la douleur aiguë, comme de la douleur chronique et enfin de s'initier à des méthodes alternatives comme l'hypnose conversationnelle.

Le programme de la formation

1 journée de formation pour les chirurgiens-dentistes

9h00 - 17h30 (Pauses et déjeuner inclus)

Formateur : Pr Vianney DESCROIX

Les fondamentaux indispensables

- Douleur entre sensation et émotion : les mécanismes physiopathologiques
- Entre l'aiguë et le chronique : diagnostics différentiels simples et complexes
- Quand la peur fait mal et vice et versa : prise en charge holistique
- Le B.A.BA des médicaments de la douleur

Les douleurs en pratique

- Les 10 cas cliniques douloureux : comment éviter de se tromper
- Rédiger des ordonnances qui soulagent chez tous nos patients (enfants, personnes âgées, polymédiqués, femmes enceintes)
- Mettre des mots sur les maux : la communication hypnotique qui apaise

Objectifs pédagogiques

- La connaissance des mécanismes physiopathologiques de la douleur
- La différence entre l'aiguë et le chronique : diagnostics différentiels simples et complexes
- La prise en charge holistique quand la peur fait mal et vice et versa
- Le B.A.BA des médicaments de la douleur

BULLETIN D'INSCRIPTION

Conseils personnalisés au 01 44 90 93 91/94 ou formation@ufsbd.fr



Indiquez votre choix

Châteauroux le 19 septembre 2019

Informations sur le(s) participant(s) :

Je suis praticien : libéral ou salarié si salarié, merci de préciser les nom, prénom et coordonnées de votre employeur :

.....
.....

Nom et prénom du praticien :

Adresse du cabinet :

Code postal : Ville :

RPPS (carte de l'ordre) : ADELI :

Tél : Email :

Tarifs	
<input type="checkbox"/> Praticien adhérent UFSBD 360 €	<input type="checkbox"/> Praticien non adhérent 392 €

Sélectionnez le mode de financement :

Avec l'ANDPC : Pour les praticiens libéraux et salariés de centre de santé exerçant dans le cadre conventionnel	Avec le FIF-PL Pour les praticiens libéraux
<input type="checkbox"/> Je m'inscris à cette action de DPC sur www.mondpc.fr * (possible début décembre) et m'engage à participer à l'intégralité de la formation <input type="checkbox"/> Je joins un chèque de caution d'un montant de 392 € et je retourne le bulletin d'inscription complété à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 Paris	<input type="checkbox"/> Je retourne le bulletin d'inscription complété et accompagné d'un chèque de règlement à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 PARIS Pour obtenir le remboursement de la formation, je fais ma demande de prise en charge sur www.fifpl.fr Ce bulletin fait office de devis et programme pour votre prise en charge
<input type="checkbox"/> Vous êtes dentiste salarié et vous ne répondez pas aux critères mentionnés ci-dessus : retournez le bulletin d'inscription en précisant les documents dont vous avez besoin pour une éventuelle prise en charge de votre formation	

En remplissant ce bulletin d'inscription je m'engage à participer à la formation dans sa totalité. Une convocation contenant le lieu et la convention de formation me sera adressée environ 15 jours avant la journée de formation. Pour toute annulation ou en cas de non-participation à cette formation, aucun remboursement ne pourra être demandé et l'UFSBD se réserve le droit de vous facturer l'intégralité de la prestation. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant, l'UFSBD se réserve le droit d'ajourner la prestation au plus tard 15 jours avant la date prévue et ne versera aucune indemnité.

Je suis chirurgien-dentiste et je souhaite apporter mon soutien à l'UFSBD de mon département : je joins un chèque de 50 €